

# **La célébration du 8 mars : un droit mal compris par la femme camerounaise ?**

*Marie-Thérèse Ambassa Betoko*  
*École normale supérieure de Yaoundé*  
*Département de français*  
*E-mail : ambasbis@yahoo.fr*  
*CAMEROUN*

## **Résumé**

Nous assistons aujourd'hui à l'intégration du concept « Genre » tant au niveau international que national. La multiplication des plaidoyers en faveur de la femme a fini par exercer une influence sur la place accordée à la femme dans la société camerounaise et sur des décisions gouvernementales. Des attitudes conservatrices et machistes ont beau hisser leur drapeau avec une seule mention : « Abats la célébration de la journée internationale de la femme ! », celle-ci est célébrée fastueusement par la femme camerounaise le 8 mars de chaque année. Et la question principale qui se pose est la suivante : les femmes camerounaises comprennent-elles elles-mêmes la signification de cette fête que l'on peut considérer comme l'expression d'un droit de la femme?

Pour y répondre, nous allons adopter comme méthode, l'enquête, pour recueillir les données qui vont soutenir notre analyse du problème et nous permettre de faire un bilan. Nous convoquerons également la théorie behavioriste pour mieux comprendre les comportements des femmes ainsi que ceux de la société camerounaise pour envisager des perspectives.

**Mots clés :** célébration - journée internationale - le 8 mars - la femme - le droit - la femme camerounaise.

## **Abstract**

Today, we hear more of the integration of the concept of "Genre", both at the international and national levels. The multiplication of petitions in favour of women finally influenced the place that was given them, as well as governmental decisions. Event though discriminatory behaviours and messages from men are persistant, aimed at banning the 8<sup>th</sup> March celebration, women keep on celebrating and enjoying their day each year. Therefore, the main question that arises here is: Do Cameroonian women really understand themselves, the significance of this celebration which can be considered as the expression of woman's right?

To answer this question, we will do a survey, in order to gather data that will support our analysis of the issue and help us to pronounce ourselves. We will also draw from the behaviourist theory to help us to better understand the behaviours of women, as well as those of the Cameroonian society, so as to propose future actions or decisions that will need to be taken.

**Key words:** celebration - International Day - March 8<sup>th</sup> - Women - Right - Cameroonian women.

## Introduction

Si célébrer signifie marquer une date, un événement par une cérémonie, une fête, il est compréhensible que la journée internationale de la femme soit une fête au Cameroun. Cette journée qui trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du XX<sup>e</sup> siècle en Europe et aux États-Unis, réclamant de meilleures conditions de travail et de droit de vote, a été officialisée par les Nations-Unies en 1977, invitant chaque pays de la planète à célébrer une journée pour les droits des femmes. Cette invitation nous amène à définir ce que c'est qu'un droit. Le mot droit « vient du bas latin *directum* et signifie qui est juste. C'est la faculté d'accomplir ou non quelque chose, d'exiger quelque chose d'autrui, en vertu de règles reconnues, individuelles ou collectives ; pouvoir, autorisation. » (Dictionnaire Petit Larousse illustré, 2005, 100<sup>e</sup> édition, p. 381). Le droit, c'est aussi « l'ensemble des principes qui régissent les rapports des hommes entre eux et qui servent à établir des règles juridiques. » On pourrait aussi considérer la journée internationale de la femme comme la résultante d'une longue marche à la quête d'une identité, à la quête de la dignité. Le 8 mars devient ainsi une journée de manifestations : occasion pour revendiquer l'égalité, de faire un bilan sur la situation des femmes mais aussi de fêter les victoires et les avancées. Toutefois, cette femme qui revendique ses droits n'a-t-elle pas aussi des devoirs vis-à-vis de la société dans laquelle elle vit ? Car en fait, sa liberté ne doit pas nuire à l'environnement dans lequel elle vit. Et c'est dans ce cadre que les travaux de certains chercheurs tel que celui de Jean Mvogo Mfomo intitulé : « Représentations sociales de l'Approche Genre et son implémentation en milieu urbain camerounais : cas de la ville de Yaoundé (Sud-Cameroun) » (2015) justifient leur raison d'être. L'auteur de ce mémoire de Master II en Genre et développement explique que :

*La stratégie nationale de développement socio-économique du Cameroun fait de l'Approche Genre, un élément essentiel dans la consolidation de l'État de droit et la constitution d'une société juste et harmonieuse. (2015 : 2)*

Ce qui permet de comprendre que la célébration du 8 mars au Cameroun est un processus, un cheminement vers l'évolution, cette Journée internationale de la femme est décrétée jour férié dans certains pays tels que le Burkina-Faso, l'Algérie, le Laos, la Russie, l'Ukraine, l'Arménie et la Biélorusse mais pas encore au Cameroun. Et c'est pour cette raison que Jean Mvogo Mfomo dit que :

*La prise en compte de l'Approche Genre se présente comme une stratégie de lutte contre la pauvreté et les inégalités nées de la différence entre les composantes sociales. Il s'agit d'un instrument opératoire de transformations sociales qualitatives qui s'attaque aux discriminations politiques, économiques, sociales, culturelles et ethniques. Ce qui explique la multitude des textes issus des conférences et sommets à l'échelle internationale, régionale et nationale. Ces instruments juridiques nombreux sont relatifs à la protection des droits humains fondamentaux et des droits connexes, tels que les droits de la femme, les droits des enfants, les droits des personnes âgées, les droits des personnes handicapées, les droits des populations autochtones. Pour tout dire, les droits de la population dans toutes ses composantes qui garantissent leur épanouissement et leur participation au développement. (ibid., 2015 : 2)*

Cette multitude de droits s'adresse à une population composée d'hommes et de femmes, de filles et de garçons. Mais, malgré l'existence de ce cadre juridique et institutionnel, on observe des faiblesses sur le plan de l'application des termes qui régissent ce cadre. D'où le

## choix de notre sujet de communication : **la célébration du 8 mars : un droit mal compris par la femme camerounaise ?**

Sur le plan scientifique, les objectifs sont les suivants :

- faire un état des lieux de la journée internationale de la femme qui se célèbre au Cameroun depuis 1986 à travers les comportements et l'évolution des femmes et des jeunes filles camerounaises ;
- mesurer l'apport de l'implémentation de l'Approche Genre au Cameroun ;
- proposer des stratégies pour une amélioration des conditions de vie de la femme et de la jeune fille camerounaises afin que les instruments juridiques sus-évoqués soient une réalité dans le contexte camerounais ;
- proposer des stratégies d'encadrement ou de formation de la femme et de la jeune fille camerounaise pour qu'elles soient des actrices réelles de développement et non de mauvais modèles;
- faire prendre conscience de l'existence des textes officiels issus des conférences, sommets, accords et conventions ratifiés et signés par le Cameroun.

Pour atteindre ces objectifs, nous nous sommes rapprochée de la population camerounaise en général. C'est-à-dire que nous avons élaboré un questionnaire que nous avons distribué aux femmes et un autre, aux hommes afin de savoir ce que la journée internationale de la femme représente pour celles qui la vivent et pour ceux qui l'observent au loin. Nous avons donc analysé ces données pour en interpréter les résultats. En 2011, les statistiques rendaient déjà compte du fait que les femmes sans niveau étaient de 1,7 fois plus nombreuses que les hommes. En 2016, ce fossé ne semble pas s'être très réduit à tous les niveaux. Notre hypothèse générale est une préoccupation sur le comportement à garder par la femme le jour de la célébration du 8 mars. Ce qui précède nous conduit à dire qu'il faut éduquer la femme et la jeune fille camerounaises pour qu'elles s'imprègnent de toutes les campagnes de sensibilisation faites en prélude à cette fête.

Le bilan est remarquable dans le domaine de l'éducation et de la formation, de la science et de la technologie ; les perspectives sont nombreuses : le thème de chaque année est développé durant toute l'année : la situation de l'accès des femmes à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie ; puis la sensibilisation des femmes et des hommes au concept genre progresse. Toutes ces initiatives devraient amener la femme à comprendre son droit de célébrer le 8 mars et par ricochet d'éviter les dérives.

Par un questionnaire on peut mesurer les avancées dans la compréhension de cette fête.

### **I. Présentation et analyse des données collectées sur le terrain**

#### **▪ Dépouillement des questionnaires adressés à la femme camerounaise**

**Question 1** : Statut matrimonial.

<b>Item</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
Mariée	06	24%
Célibataire	16	64%
Veuve	02	08%
Séparée	01	04%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

**Question 2** : Symbolique de la JIF.

Item	Effectifs	Pourcentage
Une fête pour les femmes	10	40%
Une commémoration	11	44%
Je ne sais pas	04	16%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

**Question 3** : Défilez-vous le 08 mars ?

Item	Effectifs	Pourcentage
Oui	03	12%
Non	20	80%
Parfois	02	08%
Toujours	00	0%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

**Question 4** : Pourquoi célèbre-t-on le 08 mars ?

Item	Effectifs	Pourcentage
Pour valoriser la femme	01	04%
Pour conscientiser la femme	01	04%
Pour commémorer la femme, mère de l'humanité	01	04%
Pour commémorer la lutte des femmes pour l'égalité des droits de la femme	01	04%
Pour commémorer la place de la femme dans la société et le sort des femmes maltraitées par leurs époux.	01	04%
Moi-même je ne sais pas pourquoi, parce que ça ne m'a jamais rien apporté au quotidien de la femme	01	04%
Pour encourager les femmes dans le monde à être autonome.	01	04%
Afin de montrer l'égalité entre l'homme et la femme.	01	04%
Pour donner à la femme la place et le respect qui lui sont dû.	02	08%
Pour permettre à la femme de se découvrir et mieux connaître ses droits.	01	04%
Pour commémorer les progrès et acquis de la femme.	02	08%
Pour revaloriser la place de la femme dans la société.	02	08%
Pour permettre aux femmes de se regrouper et discuter de leurs problèmes.	02	08%
Pour rendre hommage à la femme.	03	12%
Pour permettre à la femme de se réaffirmer en société.	01	04%
Pas de réponse	04	16%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

**Question 5** : Satisfaite ou non par la manière de célébrer le 08 mars.

Item	Effectifs	Pourcentage
Oui	05	20%
Non	20	80%
Pas de réponse	00	0%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

**5. a.** Justification en faveur (oui)

- 1) Parce que nous sommes sorties de l'esclavage des hommes.
- 2) Parce que les femmes ont l'opportunité d'exprimer leurs idées et points de vue.
- 3) Il y a des séminaires et des orientations pour les femmes malgré le fait que certaines femmes se comportent mal.

**Question 6** : Donnez le thème de la JIF 2016.

Item	Effectifs	Pourcentage
Je ne sais pas	01	0,25%
Aucune idée	04	1%
Égalité des sexes, égalité des chances	03	0,75%
Quelque chose en rapport avec Boko Haram et l'égalité des sexes	01	0,25%
Tous pour la lutte contre Boko Haram, l'intégration nationale et égalité des genres	01	0,25%
Pas de réponse	15	3,75%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

**Question 7** : Qu'est-ce que ce thème a suscité en vous ?

Item	Effectifs	Pourcentage
La joie d'être femme et celle d'être reconnue comme ayant une valeur	01	04%
Rien	09	36%
Ce thème a pour but de mettre l'homme et la femme sur une même échelle sociale.	01	04%
Ce thème a toujours été riche de sens, car si chaque femme se fie à cela, je pense que cette journée aurait plus de sens que ça	01	04%
Pas de réponse	13	52%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

**Question 8** : Doit-on continuer à célébrer cette journée ?

Item	Effectifs	Pourcentage
Oui	10	2,5%
Non	14	3,5%
Pas de réponses	01	04%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

**8. a. Justification en faveur (oui)**

<b>Item</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
Parce que cette fête est belle.	01	04%
C'est un dévouement.	02	08%
En mettant l'accent sur la prise en charge de chaque femme en reformatant sa façon de penser.	01	04%
Parce que certaines femmes en font bon usage pour améliorer leurs conditions de vie	01	04%
Pour une conscientisation de la société sur l'égalité des droits	01	04%
Parce que la femme camerounaise a le droit de célébrer cette fête.	01	04%
Pour continuer à éduquer la femme par des forums	04	16%
Pas de réponse	12	48%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

**8. b. Justification contre (non)**

<b>Item</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
Que les femmes prennent conscience en étant soumises à leurs maris comme dit la Bible.	01	04%
Parce que c'est la cause de nombreux conflits familiaux	01	04%
Les femmes ne seront jamais au même niveau social que les hommes.	01	04%
Parce que ça apaise psychologiquement les femmes	01	04%
Parce que la femme camerounaise a le droit de célébrer cette fête.	01	04%
Pour continuer à éduquer la femme par des forums	04	16%
Pas de réponses	16	64%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

**Question 9 : Les comportements des femmes décriés**

<b>Item</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
Ces mauvais comportements sont dus au manque d'éducation ou d'enseignement basé sur la Bible, parole de Dieu qui est l'auteur de la vie du mariage.	01	04%
C'est nous les femmes qui buvons beaucoup d'alcool, il faut rester équilibrées.	01	04%
Les femmes sont toujours enfermées dans les maisons. Ce jour c'est la fête pour toutes.	01	04%
Elles sont dues au manque de formation et d'informations, à la mauvaise compréhension du bien-fondé de cette fête.	10	40%
À cause du laxisme des autorités qui ne pensent pas à palier à leurs problèmes.	01	04%
À cause de l'ignorance de leurs valeurs et de la place de la femme dans la société.	01	04%
Ces comportements sont irresponsables et honteux.	03	12%

Ces comportements sont exagérés.	01	04%
Les femmes en demandent trop, elles veulent avoir les mêmes droits que les hommes.	01	04%
Pas de réponse	05	20%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

**Question 10** : Apport de la célébration du 8 mars dans l'existence de la femme camerounaise

Item	Effectifs	Pourcentage
Oui	09	36%
Non	14	56%
Pas de réponses	02	08%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

**10. a.** Justification en faveur (oui)

Item	Effectifs	Pourcentage
La femme est prise en valeur	02	08%
La connaissance	01	04%
Elle permet aux femmes de partager leurs expériences pour trouver des solutions	01	04%
Cette fête apporte l'unité entre les femmes	01	04%
Le mépris envers leurs époux et la concurrence entre elles	01	04%
Elle permet à la femme camerounaise de s'identifier	01	04%
L'épanouissement de la famille parce que les femmes se battent.	01	04%
C'est grâce à cette fête que de nombreuses femmes se font voir	01	04%
Pas de réponses.	19	76%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

**10. b.** Réponses contre (non)

Item	Effectifs	Pourcentage
Pour moi ce n'est pas ce jour qui m'amène à ne pas attendre tout de mon mari, mais à travailler.	01	04%
Pas de changement dans la manière d'être et de faire des femmes.	01	04%
Ce jour n'a rien de particulier	01	04%
Elle engendre des dépenses inutiles	02	08%
Les femmes en ont fait un désordre total	01	04%
Elle n'apporte grand-chose aux grands problèmes de la femme	01	04%
La femme n'est pas consciente de son rôle dans la société	01	04%
Elles sont dues au manque de formation et d'information, à la mauvaise compréhension du bien-fondé de cette fête	10	40%
À cause de l'ignorance de leurs valeurs et de la place de la femme dans la société	01	04%
Ces comportements sont irresponsables et honteux	04	16%
Ces comportements sont honteux	01	04%

Les femmes en demandent trop, elles veulent avoir les mêmes droits que les hommes	01	04%
Pas de réponse	00	00%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

**Question 11** : 08 mars : droit ou non pour la femme.

Item	Effectifs	Pourcentage
Oui	08	32%
Non	05	20%
Je ne sais pas	08	32%
Pas de réponse	04	16%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

**11. a.** Justification (oui)

Item	Effectifs	Pourcentage
Le monde existe par la femme, car elle est la mère de l'humanité	02	25%
Si les choses étaient bien conçues en amont et surtout une large diffusion du thème	01	12,5%
Pour changer l'existence de la femme camerounaise	01	12,5%
Parce qu'il est important de célébrer la femme camerounaise	01	12,5%
Parce que c'est international	01	12,5%
Elle est utile	01	12,5%
Pas de réponse	01	12,5%
<b>Total</b>	<b>08</b>	<b>100%</b>

**11. b.** Justification en faveur du non

Item	Effectifs	Pourcentage
Parce que cela n'a pas d'importance	01	20%
Elle ne sert pratiquement à rien et ne contribue pas au développement de la femme	01	20%
Si la femme ne connaît pas ses droits, alors ce n'est pas nécessaire de la célébrer	01	20%
C'est une politique de l'État pour des raisons commerciales	01	20%
Pas de réponse	01	20%
<b>Total</b>	<b>05</b>	<b>100%</b>

**11. c.** Justification : Je ne sais pas

Item	Effectifs	Pourcentage
Parce que ces opinions des gens sont différentes à propos	01	12,5%
La femme peut être commémorée tous les jours par des actions bénéfiques pour elle et sa société	01	12,5%
Pas de réponse	06	75%
<b>Total</b>	<b>08</b>	<b>100%</b>

▪ *Tableaux statistiques des données des hommes*

1- Statut matrimonial

Item	Effectifs	Pourcentage
Mariée	12	66,66%
Célibataire	04	22,22%
Veuf	00	00%
Séparé	02	11,11%
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>

2- Pour la célébration du 8 mars ?

Item	Effectifs	Pourcentage
Oui	13	72,22%
Non	05	27,77%
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>

2. a. Justifications en faveur de la célébration du 08 mars (oui)

Item	Effectifs	Pourcentage
La célébration du 08 mars permet de valoriser, honorer la femme	07	53,84%
C'est une journée mondiale reconnue	01	7,69%
Elle permet à la femme de se divertir et s'épanouir sans déviance	03	23,07%
Pour permettre à la femme de débattre	02	11,11%
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>100%</b>

2. b. Justifications contre la célébration du 08 mars (non)

Item	Effectifs	Pourcentage
C'est la fête des femmes, la femme doit être libre dans la joie ce jour là.	01	5,55%
Cette fête ne représente rien pour le développement	01	5,55%
À cause des débordements des femmes : exigences pagne, coiffure, argent de poche	01	5,55%
Je ne suis pas intéressé et elles profitent pour faire n'importe quoi	01	5,55%
Ce n'est pas une fête nationale, c'est juste un carnaval	01	5,55%
Pas de réponse	13	72,22%
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>

3- 8 mars : droit de la femme ou non ?

Item	Effectifs	Pourcentage
Oui	13	72,22%
Non	05	27,77%
Pas de réponse	00	00%
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>

### 3. a. Justification en faveur du oui

Item	Effectifs	Pourcentage
Certaines femmes sont victimes de la violence et de la sous-estimation	01	5,55%
Pour l'égalité de sexe et la lutte contre la violence des femmes	01	5,55%
Elle est considérée comme fête internationale et nous sommes déjà habitués	02	11,11%
Elle permet à la femme de s'exprimer et de s'affirmer.	01	5,55%
Le décret est venu d'en haut, nous ne faisons que l'adopter	02	11,11%
Pour avoir une instruction	01	5,55%
La femme étant la mère de l'humanité, elle a droit à être honorée	01	5,55%
La femme, vu sa place, ses mérites, son importance devrait aussi être célébrée. Tous les hommes sont des ventres. Et qui les portes ? C'est la femme. Tout est dans le ventre	02	11,11%
Pas de réponse	00%	00%
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>100%</b>

### 3. b. Justification contre (non)

Item	Effectifs	Pourcentage
Puisqu'elle est déjà célébrée dans le monde pour moi je ne vois pas de particularité pour la femme camerounaise	01	5,55%
Il y a déjà une fête pour les mères	01	5,55%
Nous étions pas au courant de cette fête, elle n'est pas un droit pour la femme	01	5,55%
Le problème du droit à l'homosexualité divise les femmes dans divers pays.	01	5,55%
Elle ne doit pas être un droit, mais un devoir pour la femme et pour l'homme dans le sens de faire sortir la femme dans sa léthargie	01	5,55%
Les femmes sont les mêmes partout dans le monde	01	5,55%
Pas un droit mais un devoir de la personne	01	5,55%
Pas de réponse	11	61,11%
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>

### 4- Déjà témoins ou non des débordements des femmes chaque 8 mars ?

Item	Effectifs	Pourcentage
Oui	15	83%
Non	03	16,16%
Pas de réponse	00	00%
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>

#### 4. a. Réponses en faveur (oui)

Item	Effectifs	Pourcentage
Elles étaient dues à l'excès d'alcool, de la légèreté pour certaines	11	73,11%
Les préparatifs de celle-ci causent beaucoup de crises dans les couples si tu n'achètes pas le tissu, le mariage est fini	01	6,66%
Tout simplement parce que la majorité ne prend pas conscience des réflexions qu'elles devraient poser sur la table ce jour et se livrent au débit de boisson	01	6,66%
Dû à l'irresponsabilité de la femme	02	13,33%
Pas de réponse	00	00%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100%</b>

#### Commentaire

Des deux questionnaires élaborés, l'un adressé aux femmes et l'autre adressé aux hommes, nous avons distribué 30 questionnaires aux hommes et seuls 18 ont répondu ; puis 40 questionnaires aux femmes et seules 25 ont répondu.

Ceci nous permet de comprendre que la journée internationale de la femme n'est pas encore un concept acquis par tous. Par ailleurs, nous avons noté que les questionnaires qui sont revenus vierges étaient détenus par des hommes et des femmes analphabètes. À cet effet, nous nous pencherons sur le droit à l'éducation de chaque citoyen.

## II. Interprétation des résultats et vérification des hypothèses

72,22% d'hommes reconnaissent que la célébration du 8 mars est un droit de la femme contre 32% de femmes qui reconnaissent également cela. Les résultats prouvent que beaucoup de femmes défilent et se réjouissent le 8 mars sans en savoir réellement la signification. Ceci peut d'ailleurs être confirmé par le fait que trois mois seulement après la célébration de la 31<sup>ème</sup> édition de la journée internationale de la femme (confer question 6), 100% des femmes interrogées ignorent le thème exacte de cette journée (thème : « Égalité de sexes et autonomisation des femmes : gagner le pari, surmonter les obstacles »). Pourtant de nombreuses initiatives avaient été prises lors de cette journée pour sensibiliser la femme camerounaise. Par exemple, à la Société de Presses et d'Édition du Cameroun les femmes ont été sensibilisées sur le droit de la famille ; à l'Assemblée Nationale en mode culture ; à l'Extrême-Nord nous avons vu sur scène des dames engagées en faveur de la paix ; au Ministère de l'Éducation Physique les femmes ont été édifiées sur le thème de la fête et particulièrement sur l'égalité des genres.

Dans le cadre de la législation des droits de la femme, le statut juridique de la femme s'est progressivement amélioré grâce à la ratification d'instruments internationaux et régionaux relatifs à la protection de ses droits ainsi que la promulgation de lois spécifiques en sa faveur.

Le système d'assistance judiciaire mis en place dans le cadre de la loi n° 2009/004 du 14 avril 2009 portant organisation de l'assistance judiciaire offre à la femme, le plus souvent démunie de faire valoir ses droits. Il existe un département ministériel en charge des questions de genre au sein des commissions d'assistance judiciaire instituées dans les différentes juridictions, il constitue une avancée dans la protection des droits de la femme et de la famille.

Par ailleurs, on note les difficultés des femmes à faire valoir leurs droits. Les femmes elles-mêmes ont généralement du mal à s'approprier les dispositions des textes qui leur sont favorables. Même lorsqu'elles connaissent ces textes, elles ont du mal à les faire valoir de peur d'être « mises au banc de la société », ce qui entraîne leur résignation. Ainsi de nombreuses femmes victimes de violations de leurs droits n'osent pas les dénoncer, encore moins saisir la justice pour revendiquer leur exercice. Et parmi ces silences, la non revendication d'une journée fériée le 8 mars au Cameroun.

### Conclusion

L'histoire de la femme est de plus en plus dévoilée grâce à la littérature féminine. Celle-ci raconte la souffrance de la femme, sa marginalisation de la société, sa soumission à l'autorité masculine, ses revendications entre autres. Les années soixante-dix apportent un vent nouveau aux revendications des femmes. D'abord sur le plan littéraire, ensuite sur le plan social et politique. Simone de Beauvoir dans son ouvrage : *Deuxième sexe* paru en 1949 fait un état de lieu sur la situation de la femme. Elle parvient à la conclusion selon laquelle les femmes doivent être libérées des servitudes de la maternité et des travaux domestiques avec la volonté solidaire des hommes et des femmes afin de pouvoir s'émanciper. Et cette émancipation passe par l'éducation de la femme et de la jeune fille. Kofi Annan, alors Secrétaire Général des Nations-Unies déclare le 8 mars 2003 que :

*Toutes les études sans exception montrent qu'aucun instrument de développement n'est plus efficace que l'éducation des filles et l'émancipation des femmes. [...] La pleine participation des femmes donne des résultats immédiats : les familles sont en meilleure santé ; elles mangent mieux ; leur revenu et leur épargne augmentent. Or, ce qui est vrai pour les familles l'est aussi pour les collectivités, et finalement pour des pays entiers.*

Ces propos montrent le rôle important de la femme dans la société surtout lorsqu'elle est éduquée, instruite. Un dicton populaire dit d'ailleurs qu'« en instruisant les femmes, on instruit celles qui enseigneront les hommes. » D'où ces luttes des femmes pour avoir accès à l'éducation, contre les coutumes et traditions rétrogrades (mariages précoces, excision, écrasage des seins des jeunes filles entre autres).

Notre objectif primordial dans la présente communication était de montrer que la célébration de la journée internationale de la femme bien qu'étant un droit de la femme n'est pas encore bien comprise par la femme camerounaise et, les structures en charge de cette responsabilité de lui en faire comprendre le bien-fondé doivent se mobiliser davantage pour atteindre cet objectif.

## Bibliographie

D'Eaubonne, Françoise, *Une femme nommée Castor, mon amie Simone de Beauvoir*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Doise, Willem, *Attitude et représentations sociales*, 1<sup>ère</sup> édition, Paris, PUF, 1989.

Drion, Claudine, et Choqui, Poupette, *Le Genre dans les ONG, le Monde selon les femmes*, Bruxelles, novembre 1999.

Jodelet, Denise, « Représentation sociale, phénomène, concept et théorie », in *Moscovi psychologie sociale*, Paris, PUF, 1988.

Mvogo Mfomo, Jean, « Représentations sociales de l'Approche Genre et implémentation en milieu urbain camerounais : cas de la ville de Yaoundé (Sud-Cameroun), Mémoire de Master II en Genre et développement, soutenu à l'UY I en 2015.

*Nouvelles questions féministes*, Revue internationale francophone, Perspectives féministes en éducation, vol. 29, N° 2, Éditions Antipodes.

ANNEXE 1

**QUESTIONNAIRE  
adressé à la femme camerounaise**

Dans le cadre d'une recherche sur la Journée Internationale de la Femme, nous vous prions de bien vouloir y donner votre contribution en répondant au questionnaire ci-dessous en toute honnêteté.

1) Êtes-vous Mariée  Célibataire  Veuve  Séparée  ?

2) Pour vous, qu'est-ce que la Journée Internationale de la Femme ? (le 8 mars ?)

a) une fête pour les femmes

b) une commémoration

c) Je ne sais pas

3) Allez-vous au défilé le 8 mars ?

Oui

Non

Parfois

Toujours

4) Pourquoi célèbre-t-on ce jour ?

---

---

---

5) Êtes-vous satisfaite par la manière dont cette fête est célébrée au Cameroun ?

Oui  Non

Justifiez votre réponse : \_\_\_\_\_

---

---

6) Quelle était le thème de la Journée Internationale de la Femme de cette année 2016 ?

---

---

---

7) Qu'est-ce que ce thème ou cette célébration a suscité en vous ?

---

---

8) Doit-on continuer à célébrer cette journée ?

Oui  Non

Pourquoi ? \_\_\_\_\_

---

---

9) On se plaint beaucoup des exactions faites par les femmes à chaque fête du 8 mars. Que pensez-vous personnellement de ces comportements ? À quoi sont-ils dus ?

---

---

10) Est-ce que la célébration du 8 mars apporte quelque chose à l'existence de la femme camerounaise ?

- Si oui, laquelle ou quoi ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

- Si non, pourquoi ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

11) Le 8 mars est-il un droit de la femme camerounaise ?

Oui  Non  Je ne sais pas

Justifiez votre réponse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## ANNEXE 2

### QUESTIONNAIRE adressé à l'homme camerounais

Dans le cadre d'une recherche sur la Journée Internationale de la Femme, nous vous prions de bien vouloir y donner votre contribution en répondant au questionnaire ci-dessous en toute honnêteté.

1) Êtes-vous Marié  Célibataire  Veuf  Séparé  ?

2) Êtes-vous pour la célébration du 8 mars ?

Oui  Non

Pourquoi ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

3) Cette fête du 8 mars est-elle un droit de la femme en général et de la femme camerounaise en particulier ?

Oui  Non

Justifiez votre choix : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

4) On parle souvent de débordements de la part des femmes à chaque fête du 8 mars. En avez-vous déjà été témoin ? Et à quoi sont-ils dus ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

5) Que pensez-vous qu'on doit faire pour éviter de tels comportements qui n'honorent pas la femme ?

a) supprimer cette fête

b) sensibiliser davantage les femmes

c) faire participer les hommes à cette fête

d) Créer des lois qui punissent les comportements déviants pendant cette fête